

eSafeMe PRO



Guide Utilisateur

Présentation

L'application eSafeMe PRO est une application de type PTI/DATI (Protection du Travailleur Isolé / Dispositif d'Assistance au Travailleur Isolé) permettant d'assurer la protection de travailleurs isolés.

Un PTI/DATI a pour objectif de transmettre une alarme, volontaire ou automatique, à une personne référente ou à une structure habilitée à prévenir les secours.

Cette alarme se déclenche lorsque l'Utilisateur est confronté à une situation à risque comme un accident, une chute, un malaise ou une agression.

Interface écran

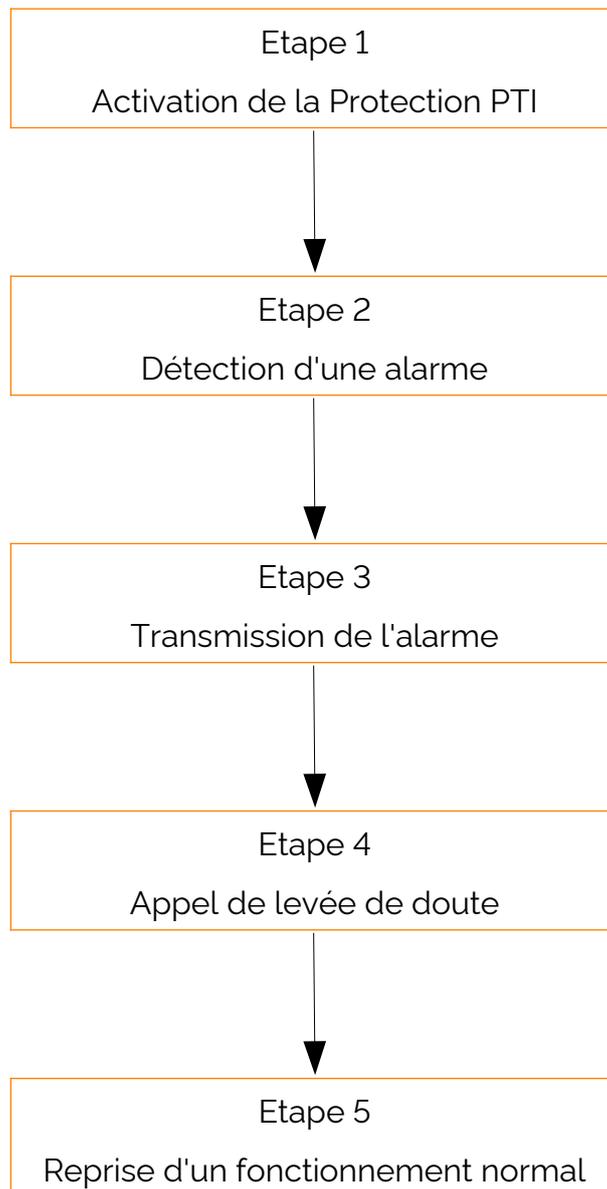


Plusieurs boutons sont accessibles depuis l'écran principal de l'application eSafeMe PRO :

- bouton SOS : bouton d'alerte permettant de déclencher un SOS
- boutons Evénement BP1 & BP2 : boutons paramétrables par l'Administrateur de la solution
- bouton Test : permet un test de connexion aux serveurs NeoSafe. Le résultat de ce test est immédiat.
- bouton ON/OFF PTI : permet d'activer ou de désactiver la Protection PTI
- bouton Menu (trois point blancs situés en haut à droite) : permet d'accéder aux menus de l'application eSafeMe PRO

Note : ce menu peut changer en fonction des produits NeoSafe disponibles.

Principe de fonctionnement



Description du fonctionnement

Généralités

Connexion au réseau

L'application eSafeMe PRO une connexion au réseau internet afin de protéger l'Utilisateur, d'envoyer les informations d'alerte en temps réel, etc...

Il est préférable d'utiliser les données mobiles d'un forfait téléphonique (2G, 3G, 4G) plutôt qu'un réseau Wifi, ce dernier pouvant être soumis à des restrictions empêchant le fonctionnement de l'application eSafeMe PRO.

Il est primordial que cette connexion réseau soit activé en permanence sur le smartphone de l'Utilisateur.

Utilisation du GPS

L'application eSafeMe PRO remonte automatiquement la position GPS de l'Utilisateur en cas d'alerte.

Il est donc nécessaire d'activer de manière permanente le GPS du smartphone afin de pouvoir localiser le plus précisément possible le smartphone si une alerte est déclenchée.

Fonctionnement en tâche de fond

Une fois démarrée, l'application eSafeMe PRO fonctionne en tâche de fond, ce qui permet l'utilisation d'autres applications tout en assurant la protection de l'Utilisateur.

Démarrage automatique de la protection PTI

Lorsque le téléphone démarre, l'application eSafeMe PRO se lance automatiquement et la Protection PTI est activée d'office afin de protéger le plus efficacement l'Utilisateur. Cette fonction peut être modifiée par l'Administrateur de la solution.

Etape 1 : Activation de la Protection PTI

Afin de permettre la protection de l'Utilisateur, il est nécessaire d'activer la Protection PTI de l'application eSafeMe PRO.

Il est possible d'activer cette Protection PTI directement depuis l'écran principal de l'application eSafeMe PRO grâce au bouton rond situé en bas à droite :



La couleur du bouton indique l'état de la Protection PTI :

- un bouton vert indique que la Protection PTI est activée, il est donc possible de déclencher des alertes : l'Utilisateur est protégé
- un bouton gris indique que la Protection PTI est désactivée, il n'est pas possible de déclencher d'alertes, l'Utilisateur n'est pas protégé

Une icône est présente dans la barre de notification de l'appareil afin d'indiquer en permanence l'état de la Protection PTI à l'Utilisateur :

- un bonhomme chutant indique que la Protection PTI est activée



- un globe indique que la Protection PTI est désactivée



Etape 2 : Détection d'une alarme

eSafeMe PRO permet de gérer différentes familles d'alertes :

- les alertes volontaires (SOS)
- les alertes involontaires (Chute, Immobilité...)

Alertes volontaires

Les alertes volontaires sont déclenchées par une action directe de la part de l'Utilisateur. Ce type d'alerte ne déclenche pas de pré-alerte.

Il existe plusieurs méthodes permettant de déclencher des alertes volontaires :

- ➔ le bouton tactile SOS présent sur l'écran principal de l'application eSafeMe PRO. Par défaut, un appui simple sur ce bouton permet de déclencher l'alerte. Le type d'appui de ce bouton peut être modifié par l'Administrateur de la solution (appui simple, double ou long).
- ➔ des appuis répétés sur le bouton ON/OFF du smartphone. Il s'agit du bouton permettant d'allumer et d'éteindre l'écran du smartphone. Voir la [vidéo](#) de présentation.
- ➔ un appui prolongé sur le Badge SOS. Il s'agit d'une icône présente en permanence lorsque la Protection PTI est active. Il est possible de modifier la position de ce Badge depuis le bouton menu de l'application eSafeMe PRO. Ce Basge SOS est désactivé par défaut.
- ➔ la fonction Secouez-moi. Il s'agit d'une secousse volontaire de l'appareil, basé sur un mouvement répété de l'avant vers l'arrière. Le fonction Secouez-moi est désactivée par défaut. Cette méthode de déclenchement d'alerte déclenchera en premier lieu une pré-alerte, sonore et visuelle, permettant l'annulation de l'alerte en cas de déclenchement intempestif. Cette pré-alerte peut être annulée en faisant glisser le bouton Annuler. Voir les vidéos de démonstration [1](#) & [2](#).

Alertes involontaires : détection de chute

eSafeMe PRO est capable de détecter la chute de l'Utilisateur, selon plusieurs méthodes :

➔ détection de chute par accéléromètre.

Le système se base sur un algorithme bien spécifique : une accélération suivie d'une rotation.

La sensibilité de cette détection de chute peut être modifiée par l'Administrateur de la solution.

Voir la [vidéo](#) de démonstration.

➔ détection de chute par perte de verticalité.

Le système se base sur l'angle du smartphone. Une alerte est déclenchée si celui-ci ne correspond pas aux valeurs définies.

Ces deux méthodes de détection déclencheront une pré-alerte sonore et visuelle permettant l'annulation de l'alerte en cas de déclenchement intempestif. Cette pré-alerte peut être annulée en faisant glisser le bouton Annuler vers la droite.

Chute détectée

Alerte dans



Annuler

Pré-alerte de Chute

Alertes involontaires : détection d'immobilité

eSafeMe PRO est capable de détecter une immobilité anormale de l'Utilisateur.

Une immobilité est considérée comme anormale si le smartphone reste immobile plus longtemps que la durée définie par l'Administrateur de la solution. Par défaut, cette durée est de 30 minutes.

La détection d'immobilité fonctionne quelque soit la position de l'appareil (horizontale ou verticale).

Cette méthode de détection déclenchera une pré-alerte sonore et visuelle permettant l'annulation de l'alerte en cas de déclenchement intempestif. Cette pré-alerte peut être annulée en faisant glisser le bouton Annuler vers la droite.

Immobilité détectée

Alerte dans



Pré-alerte d'Immobilité

La détection d'immobilité est désactivée par défaut et peut être activée par l'Administrateur de la solution.

Alarmes involontaires : Sécurité Positive

Il est possible d'assurer la sécurité de l'Utilisateur lorsque celui-ci se rend temporairement dans une zone qui n'est pas couverte par le réseau mobile (zone blanche).

Le principe consiste à lancer un timer simultanément sur le smartphone de l'Utilisateur et sur les serveurs NeoSafe. Ce timer correspondant au temps que l'Utilisateur est sensé passer dans la zone blanche.

Si l'Utilisateur ne parvient pas à signaler sa présence à la fin de ce timer, une alerte sera automatiquement générée.

La Sécurité Positive se lance directement depuis l'écran principal de l'application eSafeMe PRO grâce au bouton Événement BP1 (l'intitulé de ce bouton peut être modifié par l'Administrateur de la solution).

Le smartphone doit obligatoirement se trouver dans une zone couverte par le réseau mobile afin d'activer la Sécurité Positive.

Le timer de la Sécurité Positive s'affiche alors sur l'écran principal de l'application eSafeMe PRO :



Timer de Sécurité Positive

A la fin du timer, une pré-alerte sonore et visuelle va s'activer, indiquant à l'Utilisateur la nécessité de signaler sa présence dans une zone couverte par le réseau mobile.

Si aucun signal n'est reçu du smartphone pendant cette période de pré-alerte, le système déclenche automatiquement une alerte.

Il est possible de stopper le timer de Sécurité Positive en appuyant de nouveau sur le bouton Événement BP1.

Etape 3 : Transmission d'une alarme

Suite à la détection d'une alerte, le smartphone passe en mode alarme.

Lorsque le smartphone est en mode alarme, l'écran du smartphone clignote en rouge pour prévenir l'Utilisateur.

Ce mode alarme permet de décroché automatique du premier appel entrant, permettant ainsi la levée de doute.

Note : cette fonction de décroché automatique est indisponible sur les smartphones fonctionnant sur les versions Android 6 et 7.

Si le réseau mobile est disponible, les alertes sont envoyées automatiquement sur les serveurs NeoSafe pour y être traités.

En cas d'absence de réseau mobile, les alertes créées sont stockées sur le smartphone. Elles sont automatiquement envoyées lorsque le smartphone récupère une connexion réseau mobile.

Les informations suivantes sont envoyées :

- Type d'alerte créée : SOS, Chute, Immobilité...
- Localisation GPS du smartphone

Etape 4 : Levée de doute

Suite à une alerte, des personnes référentes recevront un appel afin d'être informées de l'apparition d'une alerte. Ces personnes essaieront de joindre le smartphone de l'Utilisateur afin de confirmer ou non l'authenticité d'une alerte avec ce dernier.

L'Utilisateur peut être contacté de plusieurs manières :

- par des personnes internes à l'entreprise de l'Utilisateur
- par une société de télésurveillance

En cas d'alerte avérée, il appartient à la personne effectuant la levée de doute de mettre en place les moyens permettant de secourir l'Utilisateur.

Etape 5 : Reprise d'un fonctionnement normal

Que l'alerte déclenchée soit avérée ou non, le mode alarme est désactivé suite à l'appel de levée de doute effectué sur le smartphone de l'Utilisateur, ce qui permet à nouveau l'utilisation de l'application eSafeMe PRO.

En cas de questions, prendre contact
avec la société NEOSAFE :
contact@neosafe.fr
09 52 38 96 09